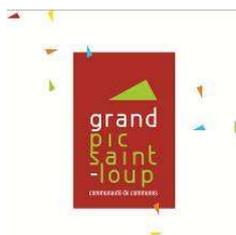


Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Pic Saint Loup » - FR 9101389 Site d'Intérêt Communautaire

Note de synthèse

Juillet 2012



Maître d'ouvrage

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM34)

Suivi de la démarche : Fabien Brochiero

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL LR)

Suivi de la démarche : Nathalie Lamande

Opérateur Natura 2000

Structure : Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Hôtel de la Communauté

25 Allée de l'Espérance

34270 Saint-Mathieu-de-Trévières

Tel : 04.67.55.17.00 / Fax : 04.67.55.17.01.

Mail : grandpicsaintloup@ccgpl.fr

Opérateur technique :

CERCIS

205 rue des Rouvières

34230 Pouzols

Tel/Fax : 04 67 96 01 43

Mail : karine.faure@cercis.fr

Rédaction du DOCOB

Rédaction, coordination, cartographie :

FAURE Karine, SAINTVANNE Alice, CERCIS

NAVARRÉ Sandrine, Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Diagnostic écologique : Biotope, 2009

Diagnostic forestier : CRPF, 2009

Diagnostic agricole : Chambre d'agriculture de l'Hérault, Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault, 2010

Crédits photographiques

© Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

© BIOTOPE, Diagnostic écologique, 2009

Références à utiliser

Document d'objectifs du site Natura 2000 « Pic Saint Loup », Site d'Intérêt Communautaire - FR9101389. Note de synthèse. Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, juillet 2012.

Sommaire

I.	Natura 2000 : un réseau de sites européens prestigieux.....	1
	Natura 2000 : quels objectifs ?.....	1
	Une démarche française particulière.....	2
	Le Docob du Pic Saint-Loup.....	2
II.	Le site Natura 2000 du Pic Saint Loup	4
	Présentation générale.....	4
	Inventaires et protections règlementaires	4
	Les documents d'urbanisme	5
	Les outils de gestion des eaux	6
	Le foncier	6
III.	Le Patrimoine naturel	7
	Habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire	7
	Flore d'intérêt communautaire et prioritaire	10
	Faune d'intérêt communautaire et prioritaire.....	10
IV.	Les activités socio-économiques	13
V.	Analyse écologique et hiérarchisation des enjeux.....	15
	Synthèse des états de conservation	15
	Hiérarchisation des enjeux écologiques.....	16
VI.	Des objectifs de conservation aux objectifs opérationnels	20
	Objectifs de conservation.....	20
	Objectifs de développement durable.....	20
	Objectifs opérationnels	21
VII.	Plan d'action Natura 2000	22
	Modalités de mise en œuvre.....	22
	Contrats Natura 2000	22
	Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAEt)	22
	Missions d'animation	23
	Etudes complémentaires et suivis scientifiques	23
	Actions proposées.....	24
	Charte Natura 2000	26
VIII.	Synthèse financière.....	28
IX.	Abréviations et acronymes.....	29

X.	Annexe 1 : Fiche de synthèse.....	30
	Description du site.....	32
	Les habitats naturels d'intérêt communautaire du site.....	33
	Les espèces d'intérêt communautaire du site	34
	Principaux objectifs du site	36

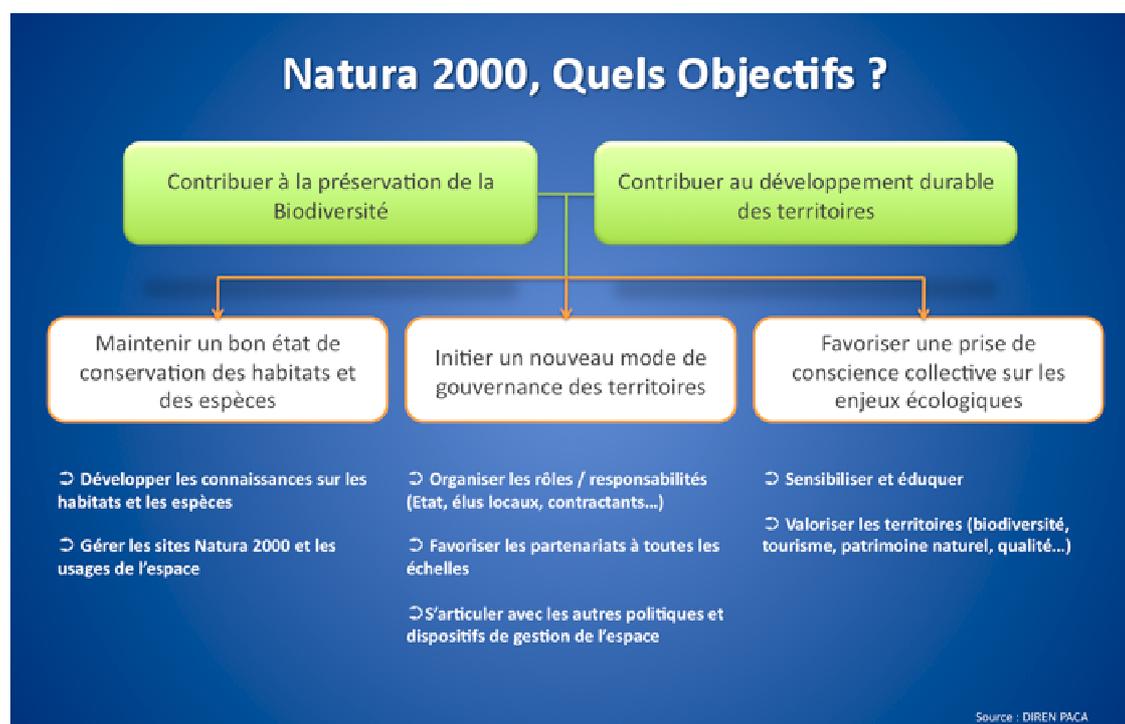
I. Natura 2000 : un réseau de sites européens prestigieux

Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Ces sites sont désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes :

- La **Directive « Oiseaux »** (79/409/CEE du 2 avril 1979) relative à la protection de certaines espèces d'oiseaux rares ou menacés et des habitats nécessaires à la reproduction et à la survie de ces espèces. Elle prévoit la désignation de Zones de Protection Spéciale (ZPS).
- La **Directive « Habitat-Faune-Flore » (DHFF)** (92/43/CEE du 21 mai 1992) concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune excepté les oiseaux et de la flore sauvages, rares ou menacées de disparition. Elle prévoit la désignation de Zones Spéciale de Conservation (ZSC).

Ces deux zonages différents mais complémentaires forment le réseau Natura 2000.

Natura 2000 : quels objectifs ?



Comme en témoigne la figure ci-dessus, l'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Une démarche française particulière

La France a choisi de privilégier une gestion **concertée, contractuelle** et **volontaire** des sites Natura 2000. L'inscription des sites au réseau Natura 2000 implique la réalisation d'un plan de gestion appelé **Document d'Objectifs** (DOCOB) et ce en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le DOCOB est élaboré par un maître d'ouvrage, la structure opératrice (ou opérateur), sous la direction d'un Comité de pilotage (Copil). Ce document est réalisé de manière concertée avec les acteurs du territoire, et dresse un état des lieux écologique et socio-économique du site. Il analyse et explique l'état actuel du site, définit et hiérarchise les enjeux de conservation et identifie les objectifs de conservation à atteindre. Il prévoit enfin les mesures permettant d'atteindre les objectifs, définit les priorités et les modalités de financement des actions.

D'après le dernier recensement du Ministère en 2011, le réseau français de sites Natura 2000 compte 1753 sites pour 12,55 % du territoire.

Le Docob du Pic Saint-Loup

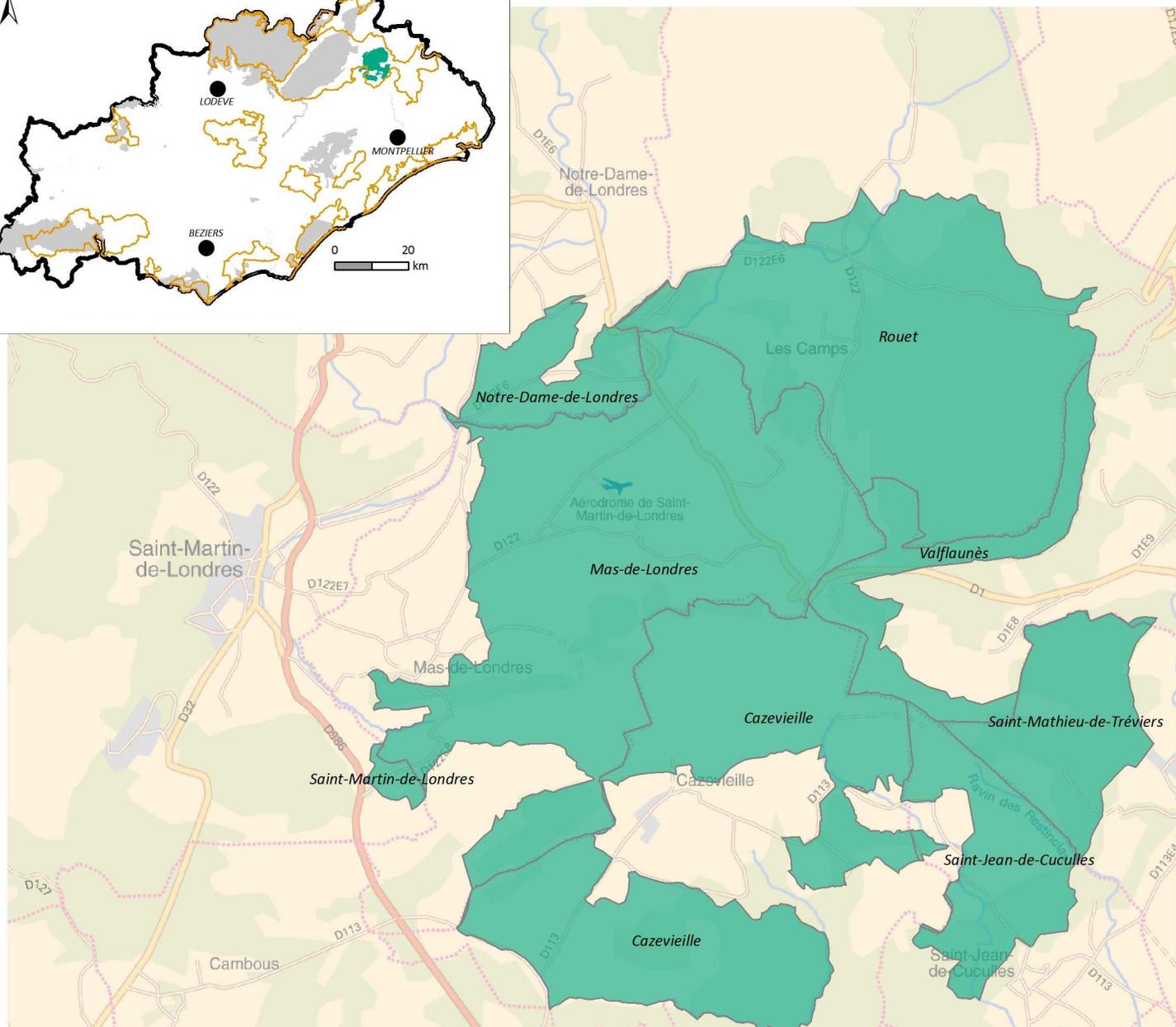
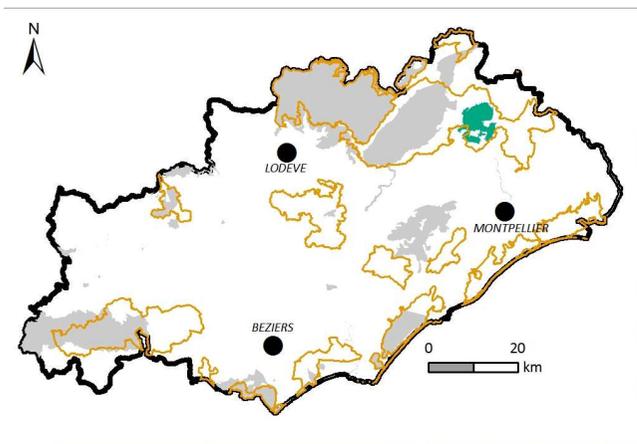
Le Site d'Intérêt Communautaire FR9101389 « Pic Saint-Loup », a été proposé en février 2005 pour intégrer le réseau écologique européen Natura 2000 au titre de la Directive « Habitat, Faune Flore ».

Les discussions et réflexions engagées depuis 2007 ont conduit la Communauté de Communes Séranne Pic Saint-Loup à se porter candidate pour l'élaboration du DOCOB du site pour le compte de l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

A l'initiative du Préfet, le premier Comité de pilotage s'est réuni le 20 novembre 2008 et a permis notamment d'élire la présidente, Madame Christiane Roy, Maire de Notre-Dame-de-Londres. Le diagnostic écologique, resté sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, a alors été confié au Bureau d'Etudes Biotope. Le second COPIL a validé le diagnostic écologique le 17 décembre 2009.

Le 1^{er} janvier 2010, les Communautés de Communes de l'Orthus, du Pic Saint-Loup et de Séranne Pic Saint-Loup ont fusionné pour donner naissance à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL) qui est devenue la structure opératrice, maître d'ouvrage de l'élaboration du DOCOB du site Natura 2000 « Pic Saint-Loup ».

Après des réunions publiques et des groupes de travail thématiques en 2010, un troisième Copil a validé le diagnostic socio-économique et les objectifs de développement durable le 24 février 2011. Suite au départ de sa chargée de mission Natura 2000, la CCGPSL a fait appel au bureau d'étude CERCIS en janvier 2012 pour finaliser le document d'objectifs. Une deuxième série de groupes de travail a alors été menée afin de définir de manière concertée le plan d'action Natura 2000 à mettre en place sur le site. Les résultats de cette réflexion ont été présentés en réunion publique le 6 juin 2012 et l'ensemble du document d'objectifs a été validé lors du quatrième comité de pilotage qui s'est réuni le 5 juillet 2012.



**DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000
SITE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE (SIC)
"PIC SAINT LOUP" - FR 9101389**

**Carte 1 : Localisation du site Natura 2000
"Pic Saint Loup"**

-  Limites du Site d'Intérêt Communautaire (SIC) "Pic Saint Loup"
-  Communes du site Natura 2000
-  Autres SIC et Zones Spéciales de Conservation (ZSC) du département
-  Zones de Protection Spéciale (ZPS) du département
-  Limites du département de l'Hérault



Cette carte fait partie intégrante du document d'objectifs du site Natura 2000 "Pic Saint Loup" - FR9101389
Projection Ellipsoïde GRS 80, Lambert 93 (RGF 93)

Cartographie : CERCIS, juillet 2012

Sources : DREAL LR, SIC, 2012
BD TOPO, Communes, Département, 2010

II. Le site Natura 2000 du Pic Saint Loup

Présentation générale

Localisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Situé à 20 km au Nord de Montpellier, c'est l'un des 48 sites Natura 2000 du département de l'Hérault (34) ➤ Site d'une superficie de 4 420 hectares, réparti sur 8 communes : Cazevieille, Mas de Londres, Notre Dame de Londres, Rouet, Saint Jean de Cuculles, Saint Martin de Londres, Saint Mathieu de Trévières et Valflaunès
Géologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombreuses formations géologiques recensées sur le site ➤ Pic Saint-Loup : calcaires massifs et durs du Jurassique (-199 à -145 MA), pli anticlinal déversé formant une écaïlle rocheuse orientée est-ouest ➤ Hortus : calcaires du Crétacé (-145 à -65 MA) plissés et érodés forment la falaise ➤ Cuvette de St Martin de Londres : argiles et calcaires lacustres d'origine Eocène (-56 à -36 MA) où s'étend la plaine alluviale parcourue par le Lamalou ➤ Vaste réseau karstique (grottes, galeries, avens...) constituant un réseau hydrographique souterrain très important, très sensible aux pollutions
Climat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etages bioclimatiques méditerranéens subhumide et humide : fortes amplitudes thermiques, ensoleillement fort et régulier, vents du Nord dominants, régime de précipitations irrégulier (épisodes pluvieux peu fréquents, sécheresses estivales)
Hydrologie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 bassins versants : Lez et Hérault ➤ Un cours d'eau principal, le Lamalou, bordé de zones humides, alimenté par les aquifères karstiques du causse de l'Hortus ➤ Nombreux ruisseaux temporaires ➤ Bonne qualité globale des cours d'eau, favorable au développement d'une végétation et d'une faune aquatiques diversifiées, avec notamment deux poissons d'intérêt communautaire, le Barbeau méridional et le Blageon
Activités humaines	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activité humaine très ancienne sur le territoire, avec succession d'abandons et de reprises d'activité depuis le Néolithique (-6000 ans), ayant façonné le paysage et les groupements végétaux ➤ Pastoralisme, coupes forestières, exploitation du bois de chauffe et incendies ont formé les milieux ouverts de garrigues ➤ Depuis le début du siècle, les activités forestières et la déprise du pastoralisme ont engendré une progression des milieux boisés (chênaie verte méditerranéenne principalement) au détriment des milieux ouverts

Tableau 1. Caractéristiques générales du site Natura 2000

Inventaires et protections règlementaires

Plusieurs **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** de type I et II de seconde génération ont été inventoriées sur le site Natura 2000, ainsi qu'une **Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)**.

Type d'inventaires	Numéro	Nom	Surface
ZNIEFF I	3430-3176	Plaine de Notre Dame de Londres et du Mas de Londres	3 490 ha
ZNIEFF I	3430-3178	Pic Saint-Loup	820 ha
ZNIEFF I	3430-3179	Montagne de L'Hortus	1 155 ha
ZNIEFF II	3426-0000	Garrigues boisées du nord ouest du Montpelliérais	16 255 ha
ZNIEFF II	3430-0000	Pic Saint-Loup et Hortus	11 841 ha
ZNIEFF II	3431-0000	Plaines et Garrigues du Nord Montpelliérais	13 126 ha
ZICO	LR 14	Hautes garrigues du Montpelliérais	90 700 ha

Tableau 2. ZNIEFF et ZICO concernant la zone d'étude

Le site « Pic Saint-Loup » est également concerné par deux sites classé et inscrit.

Type de protection	Nom	Date	Surface protégée totale	Surface sur site Pic Saint Loup
Site classé	Pic Saint-Loup et Montagne de l'Hortus	5 juillet 1978	1272,2 ha	1062,1 ha
Site inscrit	Montagne de l'Hortus	14 mars 1969	1656,3 ha	892,1 ha

Tableau 3. Site classé et inscrit concernant la zone d'étude

Un **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** est localisé sur le site du Pic Saint-Loup et concerne la Montagne de l'Hortus. Etabli en 1993, il limite dans le temps et dans l'espace certaines activités humaines qui pourraient engendrer des dérangements et nuire à la reproduction des rapaces du site.

Les documents d'urbanisme

Le **Schéma de Cohérence Territoriale Pic Saint-Loup - Haute Vallée de l'Hérault (SCoT)**, démarré en 2006, concerne 39 communes dont les 8 communes du site Natura 2000 du Pic Saint-Loup. Arrêté le 14 juin 2012, il sera soumis à enquête publique puis s'imposera dès son approbation aux PLU et cartes communales de son territoire.

Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) depuis la loi SRU, est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Nom de la commune	Document d'urbanisme
Cazevieille	PLU approuvé - 26/01/2009 (2 ^{ème} révision du POS devenu PLU)
Mas de Londres	POS approuvé - 07/11/2007 (Mise à jour de la 1 ^{ère} révision du POS)
Notre Dame de Londres	POS approuvé - en révision (Mise à jour de l'élaboration du POS approuvé le 05/11/2007)
Rouet	Pas de document d'urbanisme - Règlement National d'Urbanisme
Saint Jean de Cuculles	POS approuvé - 27/04/2009 (3 ^{ème} modification de l'élaboration du POS)
Saint Martin de Londres	POS approuvé - 27/04/2009 (3 ^{ème} révision simplifiée de la 2 ^{ème} révision du POS)
Saint Mathieu de Trévières	PLU approuvé - 24/09/2009 (1 ^{ère} modification de 4 ^{ème} révision du POS devenu PLU)
Valflaunès	PLU approuvé - 26/05/2010 (1 ^{ère} révision du POS devenu PLU)

Tableau 4. Documents d'urbanisme des communes du site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » (DDTM34)

Les outils de gestion des eaux

La Directive Cadre sur l'Eau, dite DCE, du 23 octobre 2000 vise à mettre en œuvre une politique cohérente dans le domaine de l'eau à l'échelle européenne. La DCE est mise en œuvre en France via les **Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** instaurés par la loi sur l'eau de 1992. Sur le site Natura 2000 « Pic Saint-Loup », c'est le SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée, entré en vigueur le 21 décembre 2009 qui s'applique. Il fixe pour la période 2010-2015 les objectifs de bon état des masses d'eau et le programme de mesures associées, en accord avec la DCE et les orientations du Grenelle de l'environnement.

Le SDAGE est décliné localement, à l'échelle de chaque bassin versant, en **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)**. Les communes du site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » sont concernées principalement par deux schémas d'aménagement et de gestion des eaux, tous deux compatibles avec le SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée : le SAGE Lez-Mosson, Etangs palavasiens, approuvé en 2003 et le SAGE Hérault, approuvé fin 2011, tous deux en cours de mise en œuvre.

Le foncier

Sur le périmètre Natura 2000, seuls 14 % des terrains relèvent de la propriété publique, les plus grands ensembles appartenant par ordre croissant au Conseil Général de l'Hérault, à la Commune du Rouet, à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup et au Ministère de la Défense (cession des terrains prévue en 2012). Les propriétés publiques sont présentées dans le tableau 5 ci-dessous.

Propriétaires	Surface (ha)	Propriétés publiques / surface Natura 2000	Localisation
Commune de Cazeville	15,08	0,34 %	
Commune de Mas de Londres	47,30	1,07 %	
Commune de Notre Dame de Londres	0,06	0,00 %	
Commune de Rouet	80,05	1,81 %	
Commune de Saint Jean de cuculles	8,06	0,18 %	
CC Grand Pic Saint-Loup	160,89	3,63 %	Cazeville, Saint Jean de Cuculles, Saint Mathieu de Trévières, Mas de Londres
Conseil Général de l'Hérault	58,79	1,33 %	Mas de Londres, Valflaunès, Cazeville, Rouet
Ministère de la Défense	245,29	5,54 %	Cazeville, Mas de Londres, Saint Martin de Londres
TOTAL	615,52	13,89 %	

Tableau 5. Répartition des propriétés publiques sur la zone d'étude

III. Le Patrimoine naturel

Un diagnostic écologique a été réalisé par le bureau d'études Biotope en 2009. Des inventaires concernant la faune, la flore et les habitats naturels ont été menés. Les principaux résultats du diagnostic sont présentés dans ce chapitre.

Habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire

35 habitats naturels et semi-naturels ont été recensés sur le site dont **17 d'intérêt communautaire ou prioritaire**.

Le tableau 6 présente les résultats de l'inventaire des habitats naturels et semi-naturels d'intérêt communautaire et prioritaire.

Code EUR 27	FSD	Déterminant ZNIEFF LR	Intitulé CORINE Biotopes ¹	Intitulé EUR 27 ²
*3170	Non	Oui	Grands gazons méditerranéens amphibies	Mares temporaires méditerranéennes
3140	Oui	Non	Tapis immergés de Chara spp.	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.
3290	Non	Non	Cours d'eaux intermittents	Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion
3260	Non	Non	Végétation immergée des rivières	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fuitantis et du Callitricho-Batrachion
5210	Oui	Non	Matorrals à Genéviers	Matorrals arborescents à Juniperus spp.
*6110	Non	Non	Gazons à orpins	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi
*6210	Non	Oui	Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)
*6220	Oui	Non	Gazons à Brachypode de Phénicie	Parcours substepmiques de graminées et annuelles des Thero-brachypodietea
*6220	Oui	Non	Pelouses méditerranéennes occidentales xériques	Parcours substepmiques de graminées et annuelles du Thero-brachypodietea
6420	Oui	Oui	Prairies humides méditerranéennes hautes	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de <i>Molinio-Holoschoenion</i>
6510	Oui	Oui	Prairies à fourrage des plaines médio-européennes	Prairies de fauche de basse altitude
9340	Oui	Non	Bois de Chêne blanc eu-méditerranéens	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia
3280	Non	Non	Saussaies à Saule pourpre méditerranéennes	Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverain à Salix et Populus alba
92A0	Oui	Non	Forêts méditerranéennes de peupliers d'ormes et de frênes	Forêts-galleries à Salix alba et Populus alba
9340	Oui	Non	Forêts de Chêne vert de la plaine catalo-provençale	Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia
*7220	Non	Oui	Cônes de tufs	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)
8130	Oui	Non	Eboulis provençaux	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
8210	Oui	Non	Falaises calcaires eu-méditerranéennes occidentales	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
8310	Oui	Non	Grottes et avens	Grottes non exploitées par le tourisme

Tableau 6. Habitats naturels d'intérêt communautaire recensés sur la zone d'étude (* : habitats naturels d'intérêt prioritaire)

¹ CORINE Biotopes : typologie européenne des habitats naturels et semi-naturels présents sur le sol européen, basée sur la description de la végétation

² EUR 27 : manuel d'interprétation des habitats naturels de l'Union Européenne inscrits à la Directive Habitats (92/43/CEE du 21 mai 1992)



Parcours substeppiques de graminées et annuelles du *Thero-brachypodietea*



Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires



Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du *Alysso-Sedion albi*



Mares temporaires méditerranéennes



Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*)

Flore d'intérêt communautaire et prioritaire

Aucune espèce végétale inscrite à la Directive Habitat n'a été recensée sur le site Natura 2000 du Pic Saint-Loup dans le diagnostic écologique.

Faune d'intérêt communautaire et prioritaire

Plusieurs groupes faunistiques ont été inventoriés dans le diagnostic écologique : poissons, écrevisses, chiroptères, amphibiens, reptiles et insectes.

Les campagnes de prospection de terrain ont permis de recenser 33 espèces animales d'intérêt communautaire inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive Habitat (cf. tableau 7).

Les 14 espèces les plus remarquables, car inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat sont précisées en gras dans le tableau 7.



Damier de la Succise
(*Euphydryas aurinia*)



Agrion de Mercure
(*Coenagrion mercuriale*)



Grand capricorne
(*Cerambyx cerdo*)



Cordulie à corps fin
(*Oxygastra curtisii*)



Lucane cerf-volant
(*Lucanus cervus*)

Nom scientifique	Nom latin	Statut					
		DH	Bonn	Berne	N	ZNIEFF	Liste rouge UICN
Insectes							
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV		II	X		VU
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>	IV		II	X	D	
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II		III			
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	II		II	X	D	
Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>	IV		II	X	D	VU
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II		II	X	D	NT
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV		II	X	D	NT
Poissons							
Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II		III		D	LC
Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, IV		III	X	D	NT
Chiroptères							
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	II	II	X	D	NT
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	II	II	X	D	NT
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	II	II	X	DC	LC
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	II	II	X	DC	
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	II	II	X	DC	LC
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	II	II	X	DC	LC
Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	II	II	X	D	VU
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	II	II	X	DC	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	II	III	X		LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	II	III	X	R	LC
Pipistrelle soprane	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	II	II	X		LC
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	II	II	X	R	LC
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	II	II	X		LC
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	II	II	X	R	LC
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	II	II	X	R	LC
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	II	II	X	DC	LC
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	IV	II	II	X	R	LC
Amphibiens							
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	IV		III	X	D	LC
Pélobate cultripède	<i>Pelobates cultripes</i>	IV		II	X	D	VU
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV		II	X		LC
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV		II	X		LC
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	IV		II	X		LC
Reptiles							
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV		II	X	R	LC
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV		III	X		

Tableau 7. Espèces animales d'intérêt communautaire et statut de protection associé
 DH : Directive Habitat ; Bonn : espèce inscrite à l'annexe II de la Convention de Bonn ; Bern : espèce inscrite à l'annexe II de la Convention de Bern ; N : protection nationale ; R : protection régionale ; ZNIEFF : D - espèce déterminante stricte, DC - espèce déterminante à critères, R - espèce remarquable ; Liste rouge de l'UICN : VU - Espèce vulnérable, NT - espèce quasi menacée, LC - préoccupation mineure



Barbeau méridional
(*Barbus meridionalis*)



Blageon
(*Telestes souffia*)



Murin de Capaccini
(*Myotis capaccinii*)



Rhinolophe euryale
(*Rhinolophus euryale*)



Minoptère de Schreibers
(*Miniopterus schreibersii*)



Petit murin
(*Myotis blythii*)



Petit rhinolophe
(*Rhinolophus hipposideros*)



Grand rhinolophe
(*Rhinolophus ferrumequinum*)

IV. Les activités socio-économiques

Activité	Etat des lieux	Interactions avec les enjeux écologiques du site
<p>Activités agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les agriculteurs sont les principaux gestionnaires de l'espace : 1/3 du site est valorisé par l'agriculture ; • Potentiel agronomique variable sur le site, globalement faible (facteurs climatiques, pédologiques et physiques contraignants), conditions les plus favorables sur la Plaine de Londres ; • L'accroissement de la population de l'arrière pays montpelliérain engendre une artificialisation de l'espace, qui concerne plus particulièrement les surfaces agricoles et viticoles // la population agricole chute de 50% entre 1979 et 2000 ; • Activités agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ■ Viticulture : 9% des surfaces agricoles/44% des surfaces cultivées du site ; recul global de la vigne de -26% ces 20 dernières années ; deux secteurs de vignobles : bassin de Londres (307 ha, 65 hl/ha) et Pic Saint-Loup (888 ha, 45 hl/ha) ; ■ Elevage herbivore : 12 exploitations (2 ovins, 4 bovins, 3 caprins, 3 équins), élevage extensif en garrigue avec faible chargement + 71 ha de prairies de fauche ; ■ Aviculture : installation en limite du site, 33 000 poules pondeuses, valorisation de 90 ha de cultures ; ■ Grandes cultures : 96 ha de blé dur, blé tendre et orge en majorité ; ■ Maraîchage et vergers : surfaces anecdotiques ; 2 ha de maraîchage, 5 ha d'oliviers. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parmi les 1 500 ha du site valorisés par l'agriculture, 77% sont des habitats d'intérêt communautaires ou prioritaires : pelouses sèches, prairies humides ou de fauche principalement 😊 ➤ Limitation de la fermeture des milieux 😊 ➤ Limitation du risque incendie 😊 ➤ Menace des habitats et espèces dans certains cas : drainage des zones humides, labour, fertilisation, semis 😞
<p>Pratiques sylvicoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Surface boisée du site : 2 724 ha, soit 61% du périmètre Natura 2000, dont 97% de forêt privée ; une forêt domaniale sur la commune du Rouet de 75 hectares ; • Peuplements forestiers dominés par les taillis de chênaies méditerranéennes et la garrigue boisée ; • 5 propriétés forestières (292ha) sont dotées d'un Plan Simple de Gestion (PSG) dont les objectifs de gestion sont : le maintien de la qualité paysagère, la production de bois de chauffage ; interventions : coupes d'amélioration et coupes rases ; • les propriétés n'ayant pas de PSG sont soumises à demande d'autorisation de coupes ; • Aucun propriétaire adhérent au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS). 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intérêt dans l'ouverture des milieux de pinède et la lutte contre les incendies 😊 ➤ Intérêt des coupes sélectives pour le matorral à genévriers pour rajeunir le milieu 😊 ➤ Impact négatif des coupes à blanc sur les forêts de chênes verts âgés constituant un habitat naturel et un habitat d'espèces d'intérêt communautaire 😞 ➤ Impact négatif de tout type d'intervention sur les ripisylves 😞 ➤ Impact négatif de la gestion par gyrobroyage si aucun export de matériaux n'est réalisé 😞

Activité	Etat des lieux	Interactions avec les enjeux écologiques du site
Chasse	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation en associations communales de chasse ; • Stabilité des effectifs ces 10 dernières années : environ 500 chasseurs dans ces associations ; • Espèces chassées : grand gibier (sanglier, chevreuil), petit gibier sédentaire (lièvre, lapin, perdrix rouge, faisane), oiseaux migrateurs terrestres (bécasse, palombe, grive, tourterelle des bois, caille des blés) ; • Actions de gestion cynégétique : réalisation et ravitaillement de points d'eau, cultures cynégétiques, aménagement de garennes artificielles, lâchers de repeuplement ou de renforcement de population (lapin, perdrix rouge), piégeage (corvidés, mustélidés), ouverture de milieux par gyrobroyage, entretien des chemins. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Actions cynégétiques favorables aux espèces gibier et aux habitats naturels et habitats d'espèces des milieux ouverts et humides 😊
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> • La pêche ne constitue pas un enjeu majeur sur le site : concerne seulement 600 mètres sur le Lamalou ; • Le Schéma Départemental de Préservation, de Restauration et de Mise en Valeur des Milieux Aquatiques (SDVMA) de l'Hérault a été actualisé en 2009 ; Objectifs : actualiser les connaissances, mettre à disposition les données, réaliser un bilan des actions, définir des propositions en matière de gestion des milieux aquatiques, mettre en adéquation avec les politiques existantes (dont Natura 2000) ; • Le Lamalou, cours d'eau de 1ère catégorie est caractérisé par un peuplement piscicole dominé par les salmonidés (truites) ; classement des 400 premiers mètres (de la source au moulin du Rouet) en réserve de pêche ; • 1 Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) sur le territoire (Saint-Martin-de-Londres) : surveillance de la pêche, exploitation des droits de pêche, protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques et opérations de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incidence positive grâce à la vigilance des pêcheurs sur le terrain concernant la qualité de l'eau 😊 ➤ Incidence négative dans le cas de lâchers d'espèces exotiques parfois invasives 😞
Activités et sport de pleine nature	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de promenade et randonnées à pied, à cheval, en VTT : pratiquées sur l'ensemble du site, manque d'aménagements balisés excepté sur le GR60 et le Réseau Vert ; nombreux sentiers non aménagés très fréquentés (Pic Saint-Loup, Hortus) ; • Escalade : 50 voies sur le Pic St Loup, une centaine sur l'Hortus ; APPB sur l'Hortus qui encadre l'activité en interdisant la pratique de l'escalade sur un secteur une partie de l'année pour respecter les zones de nidification des rapaces ; • Spéléologie : activité développée dans les nombreuses cavités karstiques du site ; • Pratiques motorisées (quad, 4x4, moto cross) : en plein essor ces 10 dernières années, cette activité est autorisée uniquement dans les sites réservés et aménagés à cet effet, le hors piste étant strictement interdit ; • Activités aériennes : vol libre (planeur, parapente en marge du site), vol d'hélicoptère. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Incidence positive de la sensibilisation faite au sein des clubs 😊 ➤ Incidence négative de la fréquentation sur la végétation des pelouses rupicoles calcaires et des rivières intermittentes (VTT, moto/quads), des éboulis (randonnées) et des falaises calcaires (escalade) 😞 ➤ Incidence négative de la fréquentation sur la grotte de l'Hortus : dérangement des chauves-souris 😞 ➤ Incidence négative de la fréquentation par l'abandon de déchets 😞

Tableau 8. Bilan des activités socioéconomiques du site et leur incidence sur les habitats naturels et espèces de la Directive Habitats

V. Analyse écologique et hiérarchisation des enjeux

Synthèse des états de conservation

L'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire recensés sur le site a été évalué dans le diagnostic écologique. Un récapitulatif de ces états de conservation est présenté dans le tableau 9.

SYNTHESE DES ETATS DE CONSERVATION					
Intitulé de l'habitat	Surface/ Linéaire concerné	Note des états de conservation			
		1	2	3	4
Sources pétrifiantes avec formation de travertins	600 mètres			100%	
Mares temporaires méditerranéennes	Négligeable		75%	25%	
Grottes et avens	-	50%	40%	10%	
Pelouses à Brachypode rameux	360 ha		70%	30%	
Pelouses à Brome érigé (<i>Mesobromion</i>)	54 ha		35%	65%	
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	18 ha		70%	30%	
Prairies de fauche de basse altitude	21 ha		60%	40%	
Forêts-galleries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	64 ha		30%	60%	10%
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyssosedion albi</i>	<0,5 ha			100%	
Pentes rocheuses calcaire avec végétation chasmophytique	30 ha	5%	15%	50%	30%
Eboulis calcaires méditerranéens	85 ha		30%	60%	10%
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	-	0	?	?	?
Rivières intermittentes méditerranéennes	8,6 ha		10%	90%	
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fuitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	20,5 ha		20%	80%	
Rivières permanentes méditerranéennes avec rideaux boisés riverains	<0,5 ha			100%	
Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	500 ha		10%	80%	10%
Pelouses à Brachypode de Phénicie	110 ha		20%	80%	
Forêts de Chêne vert / Ch. pubescent	1710 ha			70%	30%

Tableau 9. Synthèse des états de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire recensés ; Rappel des notes : 1= mauvais, 2= moyen, 3= bon, 4 = excellent

Hiérarchisation des enjeux écologiques

Le niveau de responsabilité vis-à-vis de la conservation des espèces du site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » a été évalué selon la méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon, élaborée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN). Cette méthode permet une analyse multi-critères, et se fonde sur un système de notation élaboré. La hiérarchisation des habitats et des espèces visées par la directive est réalisée en deux étapes :

- Une première étape de **définition d'une note régionale** pour chaque habitat ou espèce. Elle est obtenue par l'addition de la note de responsabilité régionale et de la note moyenne des indices de sensibilité de l'espèce.
- Une deuxième étape de **hiérarchisation des enjeux de conservation** pour chaque habitat ou espèce, en croisant la note régionale et la représentativité de l'habitat ou de l'espèce du site par rapport à la région.

Cette méthode est expliquée en annexe au document d'objectifs. Elle permet de prioriser les actions de conservation sur le site Natura 2000, en fonction du niveau de responsabilité de conservation.

Les tableaux 10 et 11 présentent les résultats de la méthode de hiérarchisation pour les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire.

IDENTIFICATION DES HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE REPRESENTANT UN ENJEU PATRIMONIAL POUR LE SITE, ET PRESENTATION DE LEUR ETAT DE CONSERVATION, FACTEURS D'EVOLUTION ET MENACES										
Intitulé de l'habitat naturel d'intérêt communautaire (selon Code Eur15)	Niveau de sensibilité	Niveau de responsabilité régionale	(%) de la surface de l'habitat sur le site	Responsabilité du site pour la conservation de l'habitat naturel	Enjeu patrimonial pour le site (méthodologie du CSRPN LR)	État de conservation	Facteurs influençant l'état de conservation	Tendance évolutive sur le site	Menaces sur le site	Niveau d'enjeu sur le site
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	3/4 (fort)	4/4 (très fort)	<1%	4/6	11 (très fort)	Moyen à bon	Absence des pratiques de fauche ou pâturage	En régression	Absence de gestion, colonisation par les Frênes, drainage et déficit des inondations	Très fort
Mares temporaires méditerranéennes	3/4 (fort)	4/4 (très fort)	<1%	1/6	8 (fort)	Moyen	Pollutions, baisse de la durée des inondations, ombrage	?	Déficit possible des apports d'eau et possibilités d'inondation	Fort
Prairies de fauche de basse altitude (faciès méditerranéen)	3/4 (fort)	4/4 (très fort)	<1%	1/6	8 (fort)	Moyen à bon	Abandon des pratiques de fauche, baisse des apports d'irrigation, amendements	En régression	Labours, semis fourragers et fertilisation conduisant à la disparition des prairies de fauche traditionnelles	Fort
Grottes et avens	2/4 (modéré)	3/4 (fort)	-	2/6 ³	7 (fort)	Bon	Fréquentation Pollution des sources et captages.	Populations de chiroptères cavernicoles en déclin	Fréquentation excessive du milieu souterrain	Fort
Sources pétrifiantes avec formation de travertins	3/4 (fort)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	6 (modéré)	Bon	Pollutions, captages, diminution des écoulements	?	Pollutions ponctuelles, captages (?)	Fort
Pelouses à Brachypode rameux	2/4 (modéré)	3/4 (fort)	8,2%	1/6	6 (modéré)	Moyen à bon	Absence d'activités pastorales, de coupes forestières ou d'incendies	En nette régression.	Colonisation par les arbustes constitutifs de la garrigue à Buis.	Fort
Eboulis calcaires méditerranéens	2/4 (modéré)	3/4 (fort)	1,9%	2/6	7 (fort)	Moyen à bon	Eventuellement, la fréquentation excessive.	En cours de fermeture. Les éboulis grossiers mobiles à centranthe de Lecoq sont plus stables	Perturbations localisées sur les pieds de pente. Evolution de la végétation vers chênaie verte.	Modéré à fort
Pentes rocheuses calcaire avec végétation chasmophytique	2/4 (modéré)	2/4 (modéré) 3/4 (fort) ⁴	0,7%	2/6	6/7 (modéré à fort)	Bon	Aménagements divers	Stable	Colonisation par les ligneux des zones peu escarpées. Dégradation sur les sites d'escalade.	Modéré à fort
Pelouses à Brachypode de Phénicie	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	2,5%	1/6	5 (modéré)	Moyen à bon	Abandon fauche ou pâturage, enrichissement et labours	En régression lente	Absence de gestion et labours pour installer des cultures	Modéré
Pelouses à Brome érigé (<i>Mesobromion</i>)	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	1,2%	1/6	5 (modéré)	Moyen	Absence d'activités pastorales ou de fauche	En régression.	Colonisation par les arbustes constitutifs de la garrigue à Génévrier commun et Buis. Assèchement des faciès humides les plus intéressants.	Modéré
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fuitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	0,5%	1/6	5 (modéré)	Moyen à bon	Pollutions diverses, baisses des apports d'eau, Perturbations anthropiques et aménagements des cours d'eau	Stable	Ponctuellement dégradé et aménagé	Modéré

³ Évalué en fonction des populations de chiroptères fréquentant ou ayant constitué des colonies sur les grottes du site

⁴ Faciès à *Asplenium petrarchae* et à *Erodium foetidum*

Intitulé de l'habitat naturel d'intérêt communautaire (selon Code Eur15)	Niveau de sensibilité	Niveau de responsabilité régionale	(%) de la surface de l'habitat sur le site	Responsabilité du site pour la conservation de l'habitat naturel	Enjeu patrimonial pour le site (méthodologie du CSRPN LR)	État de conservation	Facteurs influençant l'état de conservation	Tendance évolutive sur le site	Menaces sur le site	Niveau d'enjeu sur le site
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	1/4 (faible)	3/4 (fort)	11%	1/6	5 (modéré)	Bon	Gyrobroyage et l'abandon des coupes sélective. Perturbations anthropiques	En augmentation	Aucune menace particulière	Faible
Forêts de Chêne vert des collines Catalano-Provençales	1/4 (faible)	3/4 (fort)	38,7%	1/6	5 (modéré)	Bon	Coupes forestières, incendies	En évolution	Aucune	Faible
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	5 (modéré)	Bon	Pollution des eaux, turbidité...	?	Aucune identifiée	Faible
Rivières intermittentes méditerranéennes	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	5 (modéré)	Bon	Perturbations anthropiques et aménagements des cours d'eau	Stable	Ponctuellement dégradé	Faible
Rivières permanentes méditerranéennes avec rideaux boisés riverains	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	5 (modéré)	Bon	Perturbations anthropiques et aménagements des cours d'eau	Stable	Ponctuellement dégradé	Faible
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i>	2/4 (modéré)	1/4 (faible)	<1%	1/6	4 (faible)	Bon	Surfréquentation et piétinement	Stable	Aucune	Faible

Tableau 10. Hiérarchisation des enjeux habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaire

IDENTIFICATION DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE REPRESENTANT UN ENJEU PATRIMONIAL POUR LE SITE, ET PRESENTATION DE LEUR ETAT DE CONSERVATION, FACTEURS D'EVOLUTION ET MENACES										
Intitulé de l'habitat naturel d'intérêt communautaire (selon Code Eur15)	Niveau de sensibilité	Niveau de responsabilité régionale	(%) de la l'espèce sur le site	Responsabilité du site pour la conservation de l'habitat naturel	Enjeu patrimonial pour le site (méthodologie du CSRPN LR)	État de conservation	Facteurs influençant l'état de conservation	Tendance évolutive sur le site	Menaces sur le site	Niveau d'enjeu sur le site
Barbeau méridional	3/4 (fort)	4/4 (très fort)	1 à 2 %	2/6	9 (très fort)	Défavorable	Dégradation cours d'eau Recalibrage, barrages... Pollution Dégradation végétation rivulaire	En régression (frayères localisées)	Dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages, départ important de MES dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages, départ important de MES Fréquentation du Lamalou Espèces exotiques, écrevisses... (cf. fiche)	Très fort
Murin de Capaccini	3/4 (fort)	3/4 (fort)	<1% (voire disparu)	1/6	7 (fort)	Défavorable	Fréquentation des cavités	Semble avoir disparu	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Rhinolophe euryale	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	8 %	3/6	7 (fort)	Défavorable	Fréquentation des cavités	Semble baisser	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Minioptère de Schreibers	2/4 (modéré)	3/4 (fort)	<1%	1/6	6 (modéré)	Défavorable	Fréquentation des cavités	Chute des effectifs	Fréquentation grotte de l'Hortus	Fort
Diane (<i>Zerynthia polyxena</i>)	3/4 (fort)	3/4 (fort)	1 voire 2%	1 à 2/6	7-8 (fort)	Bon	Réduction des surfaces prairiales par drainage, labours etc... Curage des fossés Usage insecticides	?	Drainage, abandon fauche, fertilisation, semis et labours	Modéré à fort
Blageon	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	1 à 2%	2/6	6 (modéré)	Défavorable	Dégradation cours d'eau Recalibrage, barrages... Pollution Dégradation végétation rivulaire	En régression forte	Barrages/seuils, captages, dégradation rivulaires, espèces exotiques introduites, Ecrevisses etc...(cf. fiche)	Modéré à fort
Molosse de Cestoni	2/4 (modéré)	3/4 (fort)	2 à 5 % globalement	2/6	7 (fort)	Bon	Développement des pratiques d'escalade	Semble stable	Escalade lié à la mise en sécurité avec jointures et décollement d'écailles	Modéré
Petit murin	2/4 (modéré)	3/4 (fort)	<1%	1/6	6 (modéré)	Défavorable	Fermeture des milieux, Pesticides, labours et transformation des prairies	? (colonie à chercher)	Fréquentation grotte de l'Hortus Transformation des prairies de fauche	Modéré

IDENTIFICATION DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE REPRESENTANT UN ENJEU PATRIMONIAL POUR LE SITE, ET PRESENTATION DE LEUR ETAT DE CONSERVATION, FACTEURS D'EVOLUTION ET MENACES										
Intitulé de l'habitat naturel d'intérêt communautaire (selon Code Eur15)	Niveau de sensibilité	Niveau de responsabilité régionale	(%) de la espèce sur le site	Responsabilité du site pour la conservation de l'habitat naturel	Enjeu patrimonial pour le site (méthodologie du CSRPN LR)	État de conservation	Facteurs influençant l'état de conservation	Tendance évolutive sur le site	Menaces sur le site	Niveau d'enjeu sur le site
							Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti			
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	3/4 (fort)	1/4 (faible)	1 voire 2%	2/6	6 (modéré)	Moyen	Réduction des surfaces prairiales par drainage, labours etc... Usage insecticides	?	Drainage, abandon fauche, fertilisation, semis et labours	Modéré
Grand Rhinolophe	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	5 (modéré)	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti Vermifuge du bétail avec produits toxiques	En déclin	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti Vermifuge du bétail avec produits toxiques	Modéré
Petit Rhinolophe	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	5 (modéré)	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti	En baisse probable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti	Modéré
Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>)	2/4 (modéré)	3/4 (fort)	< 1%	1/6	6 (modéré)	Bon	Fermeture forte des milieux Infrastructures routières	En probable augmentation	Apparition progressive de la forêt	Faible
Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	3/4 (fort)	2/4 (modéré)	1%	1/6	6 (modéré)	Bon	Pollution Dégradation végétation rivulaire	Stable	Baisse possible de la régularité des écoulements	Faible
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	2/4 (modéré)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	5 (modéré)	?	Pollution Dégradation végétation rivulaire	?	Baisse possible de la régularité des écoulements Coupes de ripisylve	Faible
Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	3/4 (fort)	1/4 (faible)	< 1%	1/6	5 (modéré)	Bon	Dégradation et coupes des boisements	En probable augmentation	Coupes forestières, incendies	Faible
Murin à oreilles échancrées	1/4 (faible)	2/4 (modéré)	<1%	1/6	4 (faible)	?	Coupe des arbres Rénovation du vieux bâti	?	Aucune pour l'instant	Faible
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	2/4 (modéré)	1/4 (faible)	<1%	1/6	4 (faible)	?, a priori bon	Dégradation et coupes des boisements	En probable augmentation	Coupes forestières, incendies	Faible

Tableau 11. Hiérarchisation des enjeux naturels d'intérêt communautaire et prioritaire

VI. Des objectifs de conservation aux objectifs opérationnels

Objectifs de conservation

Au regard du diagnostic écologique, les objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sont les suivants :

- **Restaurer et gérer les milieux prairiaux** de grande valeur dans la plaine avec mise en place d'un suivi
- **Maintenir et restaurer les pelouses à Brachypode rameux** sur les espaces de garrigue du sud (brûlage, gyrobroyage, pastoralisme)
- **Mettre en protection la grotte de l'Hortus** et travailler sur le vieux bâti pour la préservation des chiroptères
- **Poursuivre le travail de connaissance** (lien avec chercheurs) et de gestion/préservation du réseau de mares + intégration des mares hors site
- **Réflexions à mener sur la gestion de l'eau** alimentant le Lamalou et restauration des zones dégradées
- **Préserver la végétation des falaises (chasmophytique)** du versant nord du Pic. Réflexion sur le faciès à *Asplenium petrarchae* de l'Hortus/Escalade

Objectifs de développement durable

Au regard des objectifs de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire identifiés lors de la réalisation du diagnostic écologique et des éléments du diagnostic socioéconomique, les objectifs de développement durable du site sont présentés ci-dessous.

Enjeu majeur du site : maintien des milieux ouverts

Objectifs de développement durable :

1. Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000

2. Encourager les activités économiques, sociales et culturelles qui participent au maintien, à l'amélioration ou à la restauration des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000

Objectifs opérationnels

Les grands objectifs stratégiques de développement durable proposés à l'échelle du site Natura 2000 « Pic Saint-Loup » ont ensuite été déclinés en 5 objectifs opérationnels codifiés :

- 1.** Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les habitats naturels d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts (**Code OUV**) ;
- 2.** Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les autres habitats naturels d'intérêt communautaire notamment ceux liés aux zones humides et aux milieux rocheux ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site (**Code HAB**) ;
- 3.** Soutenir les modes d'exploitation les plus favorables à l'expression des bons états de conservation (**Code ACT**) ;
- 4.** Assurer le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et améliorer le cas échéant les connaissances de ces habitats et espèces (**Code ETUD**) ;
- 5.** Mettre en œuvre le Docob, informer et sensibiliser les acteurs à la préservation et au respect des enjeux écologiques du site Natura 2000 « Pic St-Loup » (**Code ANIM**).

Le plan d'action Natura 2000 est élaboré sur la base de ces 5 objectifs opérationnels.

VII. Plan d'action Natura 2000

Modalités de mise en œuvre

L'article L.414-3 I. du code de l'environnement définit le « contrat Natura 2000 » et identifie différents types de contrats en fonction du bénéficiaire et du milieu considéré :

« Pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site ainsi que les professionnels et utilisateurs des espaces marins situés dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés "contrats Natura 2000". Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux. Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'engagements conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifié la création du site Natura 2000. »

Contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 peuvent être souscrits par les **propriétaires et ayant droits**

- C'est une **démarche volontaire** qui n'est donc pas imposée
- Ils concernent uniquement les **parcelles non agricoles** incluses dans le périmètre Natura 2000
- Il existe 2 types de contrats Natura 2000 : forestiers ; non-agricoles et non-forestiers
- Financements : Etat (45 à 50%), Europe (FEADER : 50 à 55%)
- Ils sont conclus pour une durée de 5 ans

Mesures agroenvironnementales territorialisées (MAEt)

Les MAEt peuvent être souscrites par les **exploitants agricoles** sur des **parcelles agricoles** (inscrites à la PAC)

- C'est une **démarche volontaire** qui n'est donc pas imposée
- Elles concernent les parcelles incluses dans le périmètre de Projet Agro-Environnemental (PAE pouvant différer du site Natura 2000)
- Elles succèdent depuis 2007 à plusieurs dispositifs agro-environnementaux (Operations Locales Agri-Environnementales (OLAE), Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE), Contrat d'Agriculture Durable (CAD))
- Financements : Etat (25%), Europe (FEADER : 75%)
- Elles sont conclues pour une durée de 5 ans

Missions d'animation

« Les mesures faisant référence à des actions de suivi des mesures de gestion, de formation, de coordination, d'animation et d'information non directement liées à la gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire mais contribuant également aux objectifs de conservation, feront l'objet d'une convention passée entre l'Etat et la collectivité territoriale ou la structure désignée comme animatrice du site N2000 »

Rôle de la structure animatrice :

- Programmer et suivre les mesures de gestion et les travaux qui en découlent
- Assister administrativement le comité de pilotage (préparation des réunions, des marchés, secrétariat, recherche de financements complémentaires),
- Mettre en œuvre les actions d'informations, de sensibilisation et de communication du DOCOB
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer les opérations contractualisées, promouvoir la charte Natura 2000 et développer les adhésions...

Etudes complémentaires et suivis scientifiques

- Suivis de certains indicateurs permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs ;
- Suivis scientifiques sur les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire ;
- Etudes complémentaires ;
- Financement via la convention d'animation entre Etat et structure animatrice ou via d'autres financements à rechercher (FEDER, LIFE+, Agences de l'eau, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de communes ...)

Actions proposées

Les 5 objectifs opérationnels ont été déclinés en actions concrètes de gestion conservatoire. Ces actions sont codifiées et priorisées selon les enjeux écologiques auxquels elles répondent.

Code mesure	Intitulé de la mesure	Modalités de mise en œuvre	Coût total TTC	Priorité
OUV - Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les habitats naturels d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts				
OUV01	Entretien des pelouses et landes par la gestion pastorale et/ou l'entretien mécanique	3 Contrats Natura 2000 2 MAEt	564 000€	1
OUV02	Maintenir les pelouses et landes par un brûlage dirigé	1 Contrat Natura 2000	800€	1
OUV03	Restaurer les pelouses et les landes par l'ouverture des landes fermées et la gestion pastorale	1 Contrat Natura 2000 1 MAEt	30 300€	1
OUV04	Maintenir les prairies dans un bon état de conservation	2 Contrats Natura 2000 8 MAEt	128 700€	1
HAB - Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les autres habitats naturels d'intérêt communautaire notamment ceux liés aux zones humides et aux milieux rocheux ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site				
HAB01	Mener des travaux de mise en défens d'habitats rocheux d'intérêt communautaire	2 Contrats Natura 2000	10 000€	1
HAB02	Réduire l'impact de la fréquentation sur certains habitats d'intérêt communautaire fragiles	2 Contrats Natura 2000	Sur devis	1
HAB03	Maintenir les mares d'intérêt communautaire	3 Contrats Natura 2000 1 MAEt	10 300€	2
HAB04	Entretien ou restaurer les ripisylves, la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	3 Contrats Natura 2000 1 MAEt	180 000€	2
HAB05	Restaurer les habitats des poissons d'intérêt communautaire	3 Contrats Natura 2000	7 000€	3
HAB06	Maintenir, entretenir et restaurer les haies	1 Contrat Natura 2000	10 300€	3
HAB07	Créer ou rétablir des clairières	1 Contrat Natura 2000	18 500€	3
HAB08	Favoriser le développement de bois sénescents	1 Contrat Natura 2000	2 000€	3

Code mesure	Intitulé de la mesure	Modalités de mise en œuvre	Coût total TTC	Priorité
ACT - Soutenir les modes d'exploitation les plus favorables à l'expression des bons états de conservation				
ACT01	Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang des vignes	1 MAEt	8 800€	3
ACT02	Mise en place de la lutte biologique dans les vignes	1 MAEt	7 100€	3
ACT03	Absence de traitement phytosanitaire dans les grandes cultures	1 MAEt	14 000€	3
ACT04	Limitation de la fertilisation dans les grandes cultures	1 MAEt	12 300€	3
ACT05	Conversion à l'agriculture biologique	4 MAEt	67 500€	3
ACT06	Maintien de l'agriculture biologique	1 MAEt	4 500€	3
ACT07	Mettre en place des travaux d'aménagement de lisière étagée	1 Contrat Natura 2000	Sur devis	3
ETUD - Assurer le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et améliorer le cas échéant les connaissances de ces habitats et espèces				
ETUD01	Réaliser un diagnostic du cours d'eau du Lamalou	Etudes complémentaires et suivis scientifiques	Sur devis	1
ETUD02	Etudier le fonctionnement hydraulique de la plaine		Sur devis	1
ETUD03	Réaliser un suivi scientifique des populations de poissons et des espèces invasives		Sur devis	1
ETUD04	Réaliser un suivi de certaines mares		12 400€	1
ETUD05	Caractériser précisément les pelouses à Brome érigé		4 700€	1
ETUD06	Réaliser un suivi des populations de chauves-souris sur la grotte de l'Hortus		13 100€	1
ETUD07	Réaliser un suivi de la végétation chasmophytique des falaises calcaires		5 800€	2
ETUD08	Réaliser des prospections complémentaires dans le bâti favorable au Petit Rhinolophe		6 300€	2
ETUD09	Améliorer les connaissances sur les insectes d'intérêt communautaire		8 400€	3
ANIM - Mettre en œuvre le Docob, informer et sensibiliser les acteurs à la préservation et au respect des enjeux écologiques du site Natura 2000 "Pic St-Loup"				
ANIM01	Mettre en place des panneaux d'information du grand public	1 Contrat Natura 2000	5 500€	1
ANIM02	Mettre en œuvre les mesures contractuelles et la charte Natura 2000	Missions d'animation	44 300€	1
ANIM03	Informer, communiquer et sensibiliser les élus et le grand public		20 500€	1
ANIM04	Suivre la mise en œuvre, évaluer et mettre à jour le DOCOB		22 400€	1
ANIM05	Réaliser une veille environnementale		14 400€	1
ANIM06	Animer trois groupes de travail : « Animation foncière », « Réflexion sur la gestion de l'eau du Lamalou » et « Gestion concertée des activités sportives et de loisirs »		7 200€	1

Tableau 12. Liste des actions Natura 2000

Charte Natura 2000

« Les titulaires de droits réels et personnels portant sur des terrains inclus dans le site ainsi que les professionnels et utilisateurs des espaces marins situés dans le site peuvent adhérer à une charte Natura 2000. La charte Natura 2000 comporte un ensemble d'engagements définis par le document d'objectifs et pour lesquels le document d'objectifs ne prévoit aucune disposition financière d'accompagnement. »

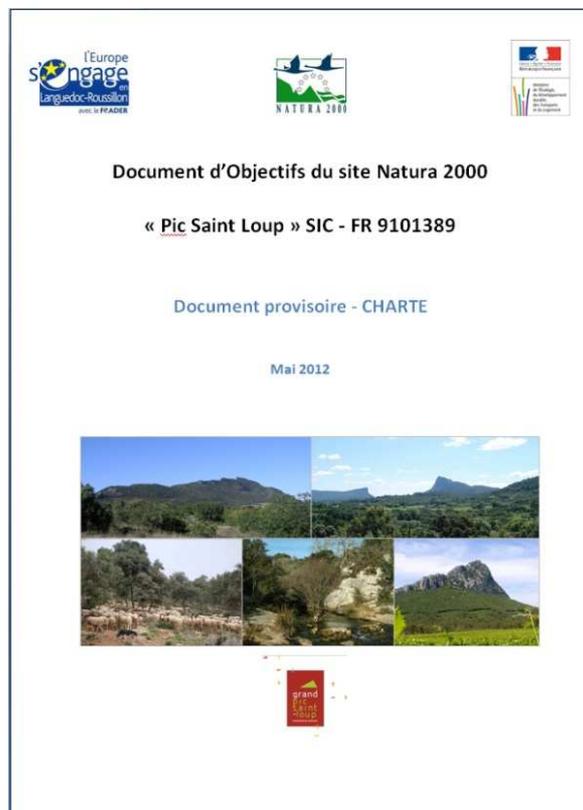
- **Adhésion volontaire** à la logique de développement durable poursuivie sur le site
- Elle est constituée d'une **liste d'engagements et de recommandations** portant sur tout ou partie du site et correspondant à des pratiques de gestion courante et durable des habitats et des espèces
- Signataires : toute personne physique ou morale, publique ou privée, propriétaire, mandataire ou usager du site
- Elle donne droit au bénéfice de **l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties** et permet d'accéder à certaines aides publiques (notamment en matière forestière où l'adhésion à la charte Natura 2000 constitue des **garanties de gestion durable des bois et forêts** situés dans le site)
- Engagement pour une durée de 5 ans

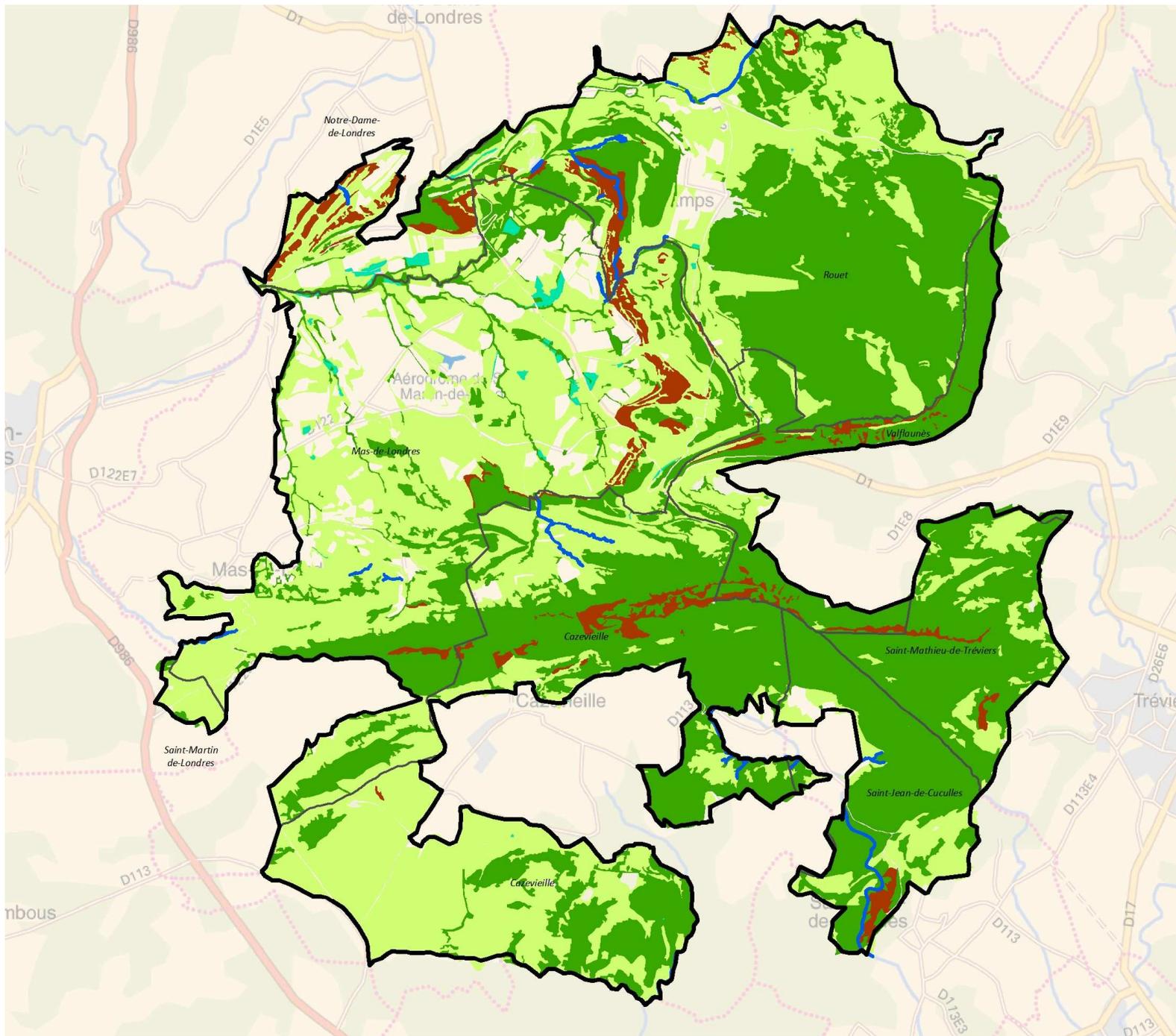
La Charte Natura 2000 du Pic Saint-Loup est annexée au document d'objectifs.

Elle propose des engagements et des recommandations généraux, portant sur l'ensemble du site ainsi que par grands types de milieux et d'activités.

Les milieux visés sont : les milieux herbacés, les zones humides, les cours d'eau, les milieux rocheux et les milieux forestiers. La carte page suivante représente ces grands types de milieux sur le site du Pic Saint-Loup.

Les activités ciblées sont : la randonnée pédestre, équestre, VTT, l'escalade, la spéléologie, les sports aériens, la chasse et la pêche.





**DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000
SITE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE (SIC)
"PIC SAINT LOUP" - FR 9101389**

Carte 26 : Grands types de milieux visés par la Charte Natura 2000

-  Milieux herbacés : landes, pelouses, prairies sèches
-  Zones humides : prairies humides, mares temporaires
-  Cours d'eau
-  Milieux rocheux
-  Milieux forestiers
-  Limites du SIC "Pic Saint Loup"
-  Communes du site Natura 2000



Cette carte fait partie intégrante du document d'objectifs du site Natura 2000 "Pic Saint Loup" - FR9101389
Projection Ellipsoïde GRS 80, Lambert 93 (RGF 93)

Cartographie : CERCIS, juillet 2012

Sources : DREAL LR, SIC, 2012
BD TOPO, Communes, Routes, Hydrographie, 2010
Biotope, Habitats naturels, 2009

VIII. Synthèse financière

Le tableau 13 évalue le coût global de la mise en œuvre du DOCOB « Pic Saint-Loup » ainsi que les sources de financements envisagées.

Type de mesure	Total (TTC)	Financements
Contrat N2000	730 200€	50 à 55% FEADER 45 à 50% MEDDE
MAEt	350 100€	Mesure 214, axe 2 du Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH) 25%Etat - 75% Union Européenne
Missions d'animation	108 800€	Etat (convention avec la structure animatrice)
Etudes complémentaires et suivis scientifiques	50 675€	Etat (convention avec la structure animatrice) ou autres financements à rechercher (FEDER, LIFE+, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de communes, Agence de l'eau...)
Total	1 216 475€	

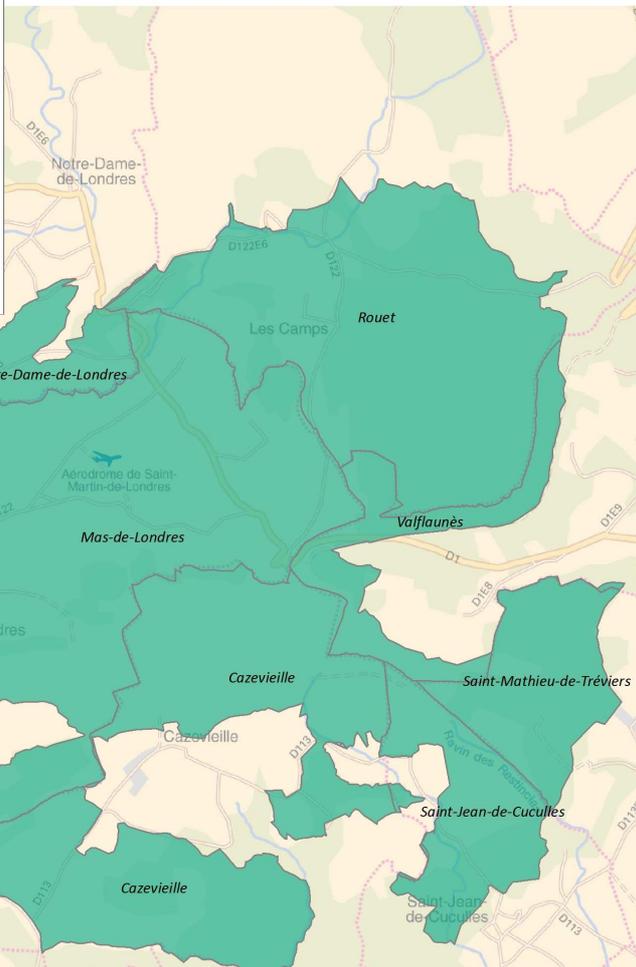
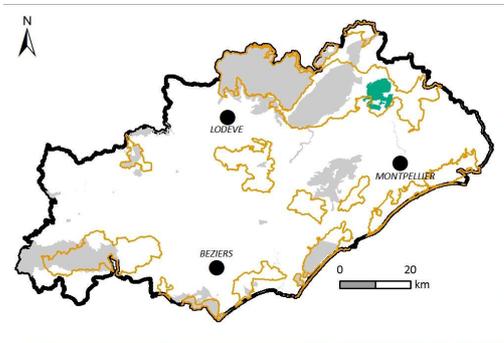
Tableau 13. Synthèse financière

IX. Abréviations et acronymes

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection des milieux Aquatiques
APPB (ou APB) : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
CCGPSL : Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
COFIL : Comité de pilotage
CSRPN LR : Conseil Scientifique Régionale de Protection de la Nature du Languedoc-Roussillon
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DDTM 34 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault
DOCOB : Document d'Objectifs
DREAL LR : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Languedoc-Roussillon
FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FSD : Formulaire Standard de Données
MA : Millions d'Années
MAE t : Mesures Agro Environnementales territorialisées
PAC : Politique Agricole Commune
PLU : Plan Local d'Urbanisme
POS : Plan d'occupation du sol
PSG : Plan Simple de Gestion
SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SIC : Site d'Intérêt Communautaire
SRU : Solidarité et Renouvellement Urbain
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
ZNIEFF : Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
ZPS : Zone de Protection Spéciale
ZSC : Zone Spéciale de Conservation

X. Annexe 1 : Fiche de synthèse

FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 PIC SAINT LOUP - FR 9101389



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000
SITE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (SIC)
"PIC SAINT LOUP" - FR 9101389

Carte 1 : Localisation du site Natura 2000
"Pic Saint Loup"

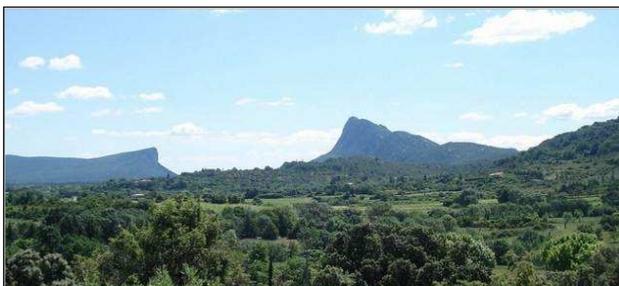
-  Limites du Site d'Intérêt Communautaire (SIC) "Pic Saint Loup"
-  Communes du site Natura 2000
-  Autres SIC et Zones Spéciales de Conservation (ZSC) du département
-  Zones de Protection Spéciale (ZPS) du département
-  Limites du département de l'Hérault



Cette carte fait partie intégrante du document d'objectifs
du site Natura 2000 "Pic Saint Loup" - FR9101389
Projection Ellipsoïde GRS 80, Lambert 93 (RGF 93)

Cartographie : CERCIS, juillet 2012

Sources : DREAL LR, SIC, 2012
BD TOPO, Communes, Département, 2010



Site d'Intérêt Communautaire- FR 9101389

Département : Hérault (34)

Surface du site: 4 420 hectares

Opérateur : Communauté de

Communes du Grand Pic Saint Loup

Description du site

Situé à 20 kilomètres au Nord de Montpellier, le site Pic Saint Loup est l'un des 48 sites Natura 2000 du département de l'Hérault. Au cœur des garrigues du montpelliérais, il est marqué par les montagnes du Pic Saint-Loup (658 m) et de l'Hortus (512 m) dressées au milieu de reliefs plus doux du bassin de Londres (170 m) et du plateau de Cazevieille.

D'une superficie de 4 420 hectares, il concerne 8 communes : Cazevieille, Mas de Londres, Notre Dame de Londres, Rouet, Saint Jean de Cuculles, Saint Martin de Londres, Saint Mathieu de Trévières et Valflaunès.

L'activité humaine, en particulier agricole, est très ancienne sur le site. Marquée par une succession d'abandons et de reprises depuis le Néolithique, elle a façonné le paysage et les groupements végétaux.

Le site présente une mosaïque de milieux alternant entre les grandes étendues de pelouses et de matorrals qui sont les témoins d'un pastoralisme séculaire, les escarpements rocheux, les milieux forestiers et la plaine cultivée.

Les pelouses à Brachypode rameux accueillent une belle diversité d'espèces avec parfois des plantes remarquables comme *Gagea granatelli / lacaitae*, protégée au niveau national. Menacées par l'abandon du pastoralisme, elles représentent un fort enjeu en termes de conservation pour le site.

Les falaises du Pic Saint Loup et de l'Hortus rassemblent des espèces végétales d'affinité méditerranéenne à montagnarde et recèlent plusieurs espèces rares et endémiques (*Erodium foetidum*, *Saxifraga cebennensis*, *Hieracium stelligerum*, *Asplenium petrarchae*). Elles s'accompagnent de vastes éboulis caractérisés par la présence du Centranthe de Lecoq et de cavités, notamment la grotte de l'Hortus, favorables à de nombreuses espèces de chauve-souris.

Les milieux forestiers sont principalement représentés par des taillis de chêne vert, notamment dans la partie sud du site marquée par des influences plutôt méditerranéennes, et par des forêts de chêne pubescent dans la partie nord du site sous influence collinéenne. Les plus vieux boisements accueillent plusieurs espèces remarquables telles que la Pivoine officinale, le Lucane cerf-volant et le Grand capricorne.

Enfin, le bassin de Londres offre une diversité d'habitats avec notamment les prairies humides localisées le long des ruisseaux et réputées pour leur diversité faunistique et floristique et pour la présence de plusieurs espèces rares (Dactylorhize d'Occitanie, Sanguisorbe officinale, Damier de la Succise, Diane). Elles offrent un faciès très original avec notamment des espèces d'affinité nordique. Le bassin est également parcouru par le Lamalou, cours d'eau abritant plusieurs espèces d'intérêt communautaire (Barbeau méridional, Blageon, Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure) et dont la qualité de l'eau permet la formation du *cratoneurion* (sources calcaires pétrifiantes). Enfin, les mares temporaires méditerranéennes où se développe la menthe des cerfs ponctuent le paysage.

Le site Natura 2000 du Pic Saint-Loup, réputé dans toute la région pour son paysage exceptionnel est cependant menacé par l'abandon des pratiques pastorales et par la fréquentation croissante, en provenance notamment de l'agglomération montpelliéraine.

Les habitats naturels d'intérêt communautaire du site

Les 17 habitats d'intérêt communautaire et **prioritaire (*)** recensés sont présentés par niveau d'enjeu décroissant sur le site.

Intitulé habitat naturel	Code EUR27	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de <i>Molinio-Holoschoenion</i>	6420	18ha	Moyen à bon	Absence de gestion, colonisation par les Frênes, drainage et déficit des inondations
Mares temporaires méditerranéennes*	3170-2*	<1ha	Moyen	Déficit possible des apports d'eau et possibilités d'inondation
Prairies de fauche de basse altitude (faciès méditerranéen)	6510	21ha	Moyen à bon	Labours, semis fourragers et fertilisation conduisant à la disparition des prairies de fauche traditionnelles
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	-	Bon	Fréquentation excessive du milieu souterrain
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*	7220*	600m de cours d'eau concernés	Bon	Pollutions ponctuelles, captages (?)
Pelouses à Brachypode rameux - Parcours substeppeiques de graminées et annuelles du Thero-brachypodietea*	6220*	184 ha (582 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Colonisation par les arbustes constitutifs de la garrigue à Buis
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130-22	12 ha (249 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Perturbations localisées sur les pieds de pente. Evolution de la végétation vers la chênaie verte
Pentes rocheuses calcaire avec végétation chasmophytique	8210	15 ha (32 ha en mosaïque)	Bon	Colonisation par les ligneux des zones peu escarpées Dégradation sur les sites d'escalade
Pelouses à Brachypode de Phénicie - Parcours substeppeiques de graminées et annuelles du Thero-brachypodietea*	6220*	184 ha (582 ha en mosaïque)	Moyen à bon	Absence de gestion et labours pour installer des cultures
Pelouses à Brome érigé (Mesobromion) - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	6210*	54ha	Moyen	Colonisation par les arbustes constitutifs de la garrigue à Genévrier commun et Buis Assèchement des faciès humides les plus intéressants
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	3260	20,5ha (Lamalou)	Moyen à bon	Ponctuellement dégradé et aménagé
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210	120 ha (555 ha en mosaïque)	Bon	Aucune menace particulière
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340	1206 ha (1710 ha en mosaïque)	Bon	Aucune
Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140	<1 ha	Bon	Aucune identifiée
Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	3290	8,6 ha	Bon	Ponctuellement dégradé
Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280	<1ha	Bon	Ponctuellement dégradé
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0	39 ha (64 ha en mosaïque)	Modéré	Baisse des niveaux phréatiques et coupes éventuelles
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi	6110*	<0,5 ha	Bon	Aucune

Les espèces d'intérêt communautaire du site

Les 14 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat recensées sont présentées par niveau d'enjeu décroissant sur le site.

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	1138	Faible population sur le Lamalou	Défavorable	Dégradation/artificialisation des berges et de la végétation rivulaire, mise en place de seuils/barrages, départ important de MES Fréquentation du Lamalou Espèces exotiques, écrevisses...
Murin de Capaccini (<i>Myotis capaccinii</i>)	1316	6 individus dans la Grotte de l'Hortus, mention de 1996	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	1305	30 individus en reproduction (Grotte de l'Hortus)	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	1310	Transit dans la grotte de l'Hortus	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus
Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	1131	Faible population sur le Lamalou	Défavorable	Barrages/seuils, captages, dégradation rivulaires, espèces exotiques introduites, Ecrevisses...
Petit murin (<i>Myotis blythii</i>)	1307	Rare sur le site (quelques individus dans la Grotte de l'Hortus)	Défavorable	Fréquentation grotte de l'Hortus Transformation des prairies de fauche
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	1065	Données sur prairies humides et de fauche du Patus et du Fesq – stations localisées	Moyen	Drainage, abandon fauche, fertilisation, semis et labours
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	1304	4 individus (Grotte de l'Hortus) / 2 individus isolés sur le reste du site	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti Vermifuge du bétail avec produits toxiques
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303	3 sites d'observation	Défavorable	Fréquentation des cavités Rénovation du vieux bâti
Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	1044	Données entre la source du Lamalou et la	Bon	Baisse possible de la régularité des écoulements
Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	1041	plaine de Biranques	?	Baisse possible de la régularité des écoulements Coupes de ripisylve

Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	1088	Peu de données – espèce présente dans les massifs forestiers à vieux Chênes pubescents	Bon	Coupes forestières, incendies
Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321	-	?	Aucune pour l'instant
Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	1083	Peu de données – espèce présente sur le cause de l'Hortus et les ripisylves du Lamalou	?, a priori bon	Coupes forestières, incendies

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs opérationnels	Actions préconisées
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-brachypodietea</i> (*6220), Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (6210), Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles (*6110), Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i> (5210), Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes des <i>Molinio-Holoschoenion</i> (6420), Prairies de fauche de basse altitude (6510)	OUV - Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les habitats naturels d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien des pelouses et landes par la gestion pastorale et/ou l'entretien mécanique ➤ Maintenir les pelouses et landes par un brûlage dirigé ➤ Restaurer les pelouses et les landes par l'ouverture des landes fermées et la gestion pastorale ➤ Maintenir les prairies dans un bon état de conservation
Diane, Damier de la Succise, Petit murin		
Grottes non exploitées par le tourisme (8310), Pentcs rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210), Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (8130), Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i> (6110*), Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> (3290), Rivières des étages planitiaire à montagnard (3260), Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> (3280), Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (92A0), Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> (9340), Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i> (3140), Mares temporaires méditerranéennes (3170*)	HAB - Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) les autres habitats naturels d'intérêt communautaire notamment ceux liés aux zones humides et aux milieux rocheux ainsi que les habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mener des travaux de mise en défens d'habitats rocheux d'intérêt communautaire ➤ Réduire l'impact de la fréquentation sur certains habitats d'intérêt communautaire fragiles ➤ Maintenir les mares d'intérêt communautaire ➤ Entretien ou restaurer les ripisylves, la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles ➤ Restaurer les habitats des poissons d'intérêt communautaire ➤ Maintenir, entretenir et restaurer les haies ➤ Créer ou rétablir des clairières ➤ Favoriser le développement de bois sénescents
Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers, Petit murin, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échanrées, Barbeau méridional, Blageon, Lucane cerf-volant, Grand capricorne		
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>) (*7220)	ACT - Soutenir les modes d'exploitation les plus favorables à l'expression des bons états de conservation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Absence de traitement herbicide sur l'inter-rang des vignes ➤ Mise en place de la lutte biologique dans les vignes ➤ Conversion ou maintien de l'agriculture biologique ➤ Limitation de la fertilisation dans les grandes cultures ➤ ...
Barbeau méridional, Blageon, Grand rhinolophe, Petit rhinolophe, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers, Petit murin, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échanrées		
Sources pétrifiantes avec formations de travertins (7220*), Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes des <i>Molinio-Holoschoenion</i> (6420), Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i> (3140), Mares temporaires méditerranéennes (3170*), Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (*6210), Pentcs rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)	ETUD - Assurer le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et améliorer le cas échéant les connaissances de ces habitats et espèces	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser un diagnostic du cours d'eau du Lamalou ➤ Etudier le fonctionnement hydraulique de la plaine Réaliser un suivi scientifique des populations de poissons et des espèces invasives ➤ Caractériser précisément les pelouses à Brome érigé Réaliser un suivi des populations de chauves-souris sur la grotte de l'Hortus ➤ Réaliser un suivi de la végétation chasmophytique des falaises calcaires ➤ ...
Barbeau méridional, Blageon, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers, Petit murin, Murin de Capaccini, Murin à oreilles échanrées, Damier de la Succise, Agrion de Mercure, Lucane cerf-volant, Grand capricorne		

<p>Tous les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site</p>	<p>ANIM - Mettre en œuvre le Docob, informer et sensibiliser les acteurs à la préservation et au respect des enjeux écologiques du site Natura 2000 "Pic St-Loup"</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des panneaux d'information du grand public ➤ Mettre en œuvre les mesures contractuelles et la charte Natura 2000 ➤ Informer, communiquer et sensibiliser les élus et le grand public ➤ Suivre la mise en œuvre, évaluer et mettre à jour le DOCOB ➤ Réaliser une veille environnementale ➤ Animer trois groupes de travail : ☐ Animation foncière ☐, « Réflexion sur la gestion de l'eau du Lamalou » et « « Gestion concertée des activités sportives et de loisirs »
---	---	---

Pour en savoir plus :

Contact : Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup
 Hôtel de la Communauté
 25 Allée de l'Espérance
 34270 Saint-Mathieu-de-Trévières
 Tel : 04.67.55.17.00 / Fax : 04.67.55.17.01.
 Mail : grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Sources d'information :

Portail Natura 2000 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>
 Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr
 Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr
 Site de la DDTM34 : <http://www.herault.equipement.gouv.fr/>
 Site de l'opérateur : <http://www.cc-grandpicsaintloup.fr/>